

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉFENSE



ÉDITION 2020

Chiffres clés de la Défense - 2020

1. Les principales missions de l'État	5
2. Le budget de la défense	7
3. Les effectifs du ministère en 2019	15
4. Les effectifs des armées dans la Garde nationale	20
5. Déploiements opérationnels des forces armées françaises	21
6. Les équipements en dotation dans les armées	22
7. Comparaison des dépenses de défense entre les États-Unis et les pays européens	25
8. La politique jeunesse	26
9. Le plan Famille	28
10. L'innovation	29
11. La transition écologique et la stratégie énergétique de défense	30
12. L'action des armées dans la lutte contre la COVID-19	31
13. Les livraisons d'équipements pendant la crise de la COVID-19	32
14. Glossaire	33
15. Pour en savoir plus	35

NB : dans ce document, la différence entre la somme des items et leur total affiché résulte de l'utilisation d'arrondis.

Introduction



61 372, c'est le nombre de militaires du rang dans l'armée de Terre ; 102, c'est le nombre de Rafale de l'armée de l'Air ; 3, c'est le nombre de porte-hélicoptères amphibies de la Marine ; 2 000 ha, c'est la surface des terrains militaires que le ministère des Armées a consacré à

l'installation de fermes photovoltaïques ; 5 millions, c'est le nombre de masques qui ont été livrés au ministère des Solidarités et de la Santé durant la crise de la COVID-19.

Ces chiffres sont plus révélateurs qu'un grand discours ; et c'est bien l'esprit de ce fascicule Chiffres Clés.

Le budget 2020 de la défense s'élève à 37,5 milliards d'euros, soit 1,7 milliard de plus qu'en 2019, conformément aux engagements pris par le Président de la République pour la protection de la France et des Français. Derrière ces crédits, il y a des hommes et des femmes, les personnels civils et militaires du ministère des Armées, mais également de nouveaux équipements modernisés, des projets pour améliorer la vie des familles, des formations pour guider l'orientation des jeunes, des innovations pour accélérer la transition énergétique.

La hausse du budget des Armées, inscrite dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, a des répercussions très concrètes sur la vie quotidienne des Français et des

personnels du ministère : en 2019, ce sont 34 405 jeunes qui ont été orientés par le biais des journées défense et citoyenneté, 371 logements neufs qui ont été livrés, 100 000 cartes SNCF qui ont été distribuées à des familles, une base industrielle souveraine et des emplois dans nos territoires (plus de 200 000 emplois concernés).

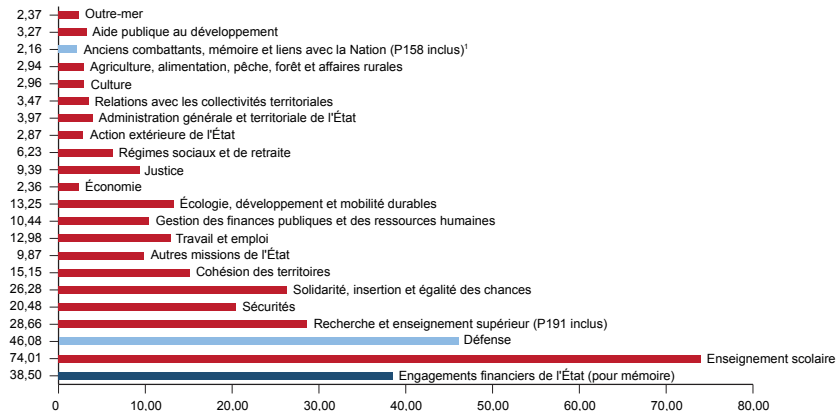
Cette montée en puissance budgétaire est essentielle à la protection de tous les citoyens face aux menaces qui nous guettent : plus de 30 000 militaires sont aujourd'hui engagés en opérations, soutenus par des équipements toujours plus performants et innovants. Cette année, marquée par la crise de la COVID-19, l'a particulièrement démontré : plus de 2 000 patients atteints du virus ont été hospitalisés dans les 8 hôpitaux d'instruction des armées, 20 % des transferts de patients ont été réalisés par nos armées.

Seule manque à ce tableau une ligne consacrée au budget européen de la défense : vous la retrouverez sans faute l'année prochaine, ce sera en effet la première fois qu'elle existe ! Ce sont 8,5 milliards d'euros qui seront consacrés au financement de programmes d'armement entre Européens et au transport d'équipements militaires à travers l'Europe. Une étape historique dans la construction d'une Europe de la défense solide et souveraine.

Florence Parly
Ministre des Armées

1. Les principales missions de l'État

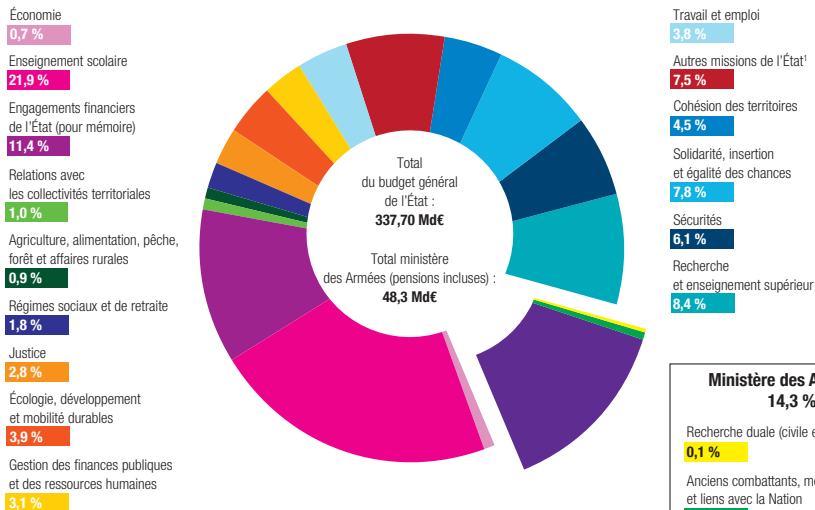
1.1 La répartition des crédits budgétaires entre les missions de l'État, hors remboursements et dégrèvements (Loi de finances initiale [LFI] 2020)



En CP en Md€, pensions incluses.

1. Le programme 158 (93,5 M€) « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale » relève du Premier ministre. Il vise à assurer une indemnisation en faveur des victimes – ou de leurs ayants cause – de persécutions antisémites ou d'actes de barbarie intervenus pendant la Seconde Guerre mondiale.

1.2 Part du budget du ministère des Armées dans le budget général de l'État (LFI 2020)



Ministère des Armées : 14,3 %	
Recherche duale (civile et militaire) P191	0,1 %
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	0,6 %
Défense	13,6 %

Le ministère des Armées dispose de crédits qui sont répartis sur trois missions et représentent 14,3 % du budget général de l'État (11,8 % hors pensions).

1. Outre-mer, Aide publique au développement, Culture, Action extérieure de l'État,...

2. Le budget de la défense

La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) présente le budget selon la ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

À ce titre, le ministère des Armées est concerné par trois missions : la mission « Défense » proprement dite, la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », auxquelles s'ajoute le programme « Recherche duale (civile et militaire) » de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ».

Le budget total du ministère des Armées est de 48,3 Md€ (pensions incluses) en 2020. Le budget de la mission « Défense » s'élève à 37,5 Md€, hors pensions, soit 1,7 Md€ de plus qu'en 2019 à périmètre constant.

2.1 Le budget de la défense au format LOLF

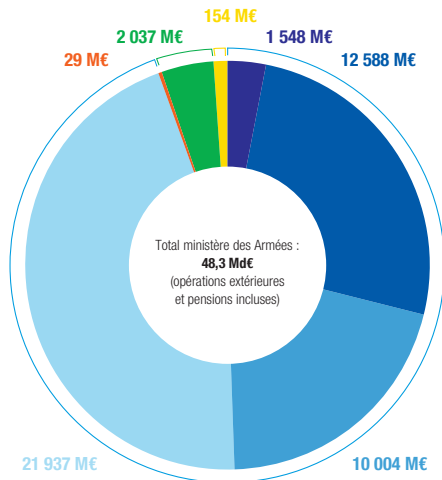
Missions	Programmes	Actions
Défense	Environnement et prospective de la politique de défense (P144)	Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Prospective de défense Relations internationales et diplomatie de défense
	Équipement des forces (P146)	Dissuasion Commandement et maîtrise de l'information Projection - mobilité - soutien Engagement et combat Protection et sauvegarde Préparation et conduite des opérations d'armement Parts étrangères et programmes civils
	Préparation et emploi des forces (P178)	Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations extérieures Surcoûts liés aux opérations intérieures

Missions	Programmes	Actions
Défense	Soutien de la politique de la défense (P212)	<p>Politique immobilière</p> <p>Systèmes d'information, d'administration et de gestion</p> <p>Politiques des ressources humaines</p> <p>Politique culturelle et éducative</p> <p>Restructurations</p> <p>Pilotage, soutien et communication</p> <p>Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme « Environnement et prospective de la politique de défense »</p> <p>Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme « Environnement et prospective de la politique de défense »</p> <p>Relations internationales</p> <p>Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme « Équipement des forces »</p> <p>Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p> <p>Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p>

Missions	Programmes	Actions
Défense	Soutien de la politique de la défense (P212)	<p>Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p> <p>Préparation des forces aériennes - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p> <p>Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p> <p>Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme « Préparation et emploi des forces »</p> <p>Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action « Politique immobilière »</p> <p>Action sociale et autres politiques des ressources humaines</p> <p>Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action « Politique culturelle et éducative »</p> <p>Restructurations - RH</p> <p>Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action « Pilotage, soutien »</p> <p>Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme « Liens entre la Nation et son armée »</p> <p>Rayonnement et contribution extérieure</p> <p>Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnels des cabinets et des organismes rattachés/RH</p>

Missions	Programmes	Actions
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	Liens entre la Nation et son armée (P167)	Liens armées-jeunesse Politique de mémoire
	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (P169)	Administration de la dette viagère Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité Solidarité Action en faveur des rapatriés
Recherche et enseignement supérieur	Recherche duale (civile et militaire) (P191)	Recherche duale en sciences du vivant Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication Recherche duale dans le domaine aérospatial Autres recherches et développements technologiques duaux

2.2. La répartition des crédits budgétaires par programme



Mission « Défense » : 46 076 M€

- Environnement et prospective de la politique de défense (P144)
- Équipement des forces (P146)
- Préparation et emploi des forces (P178)
- Soutien de la politique de la défense (P212)

Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » : 2 066 M€

- Liens entre la Nation et son armée (P167)
- Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (P169)

Programme « Recherche duale (civile et militaire) » (P191) : 154 M€

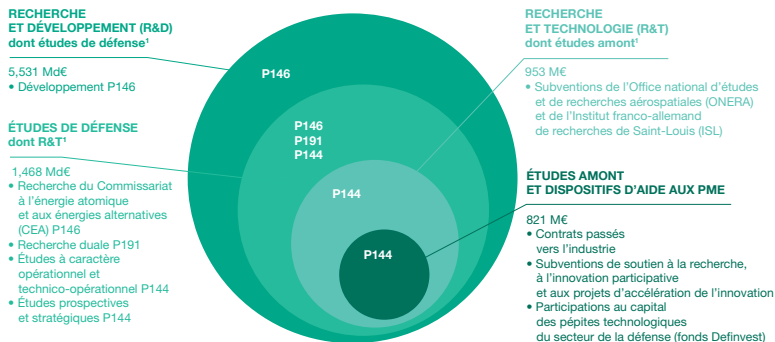
- Recherche duale (P191)

2.3 La répartition des ressources budgétaires de la mission « Défense » (LFI 2020)

Opérations stratégiques	Ressources 2020 en Md€	
Masse salariale hors opérations extérieures	11,7	Masse salariale 12,1 Md€
Opérations extérieures masse salariale (provisions)	0,3	
Missions intérieures masse salariale	0,1	
Activités opérationnelles (AOP)	1,2	Hors équipement 4,5 Md€
Fonctionnement et activités spécifiques (FAS)	2,5	
Opérations extérieures hors masse salariale (provisions)	0,9	
Autres opérations d'armement (AOA)	1,4	Équipement 20,9 Md€
Dissuasion (DIS)	4,7	
Équipement d'accompagnement (EAC)	1,2	
Environnement des programmes d'armement (EPA)	0,1	
Entretien programmé du matériel (EPM)	4,0	
Entretien programmé du personnel (EPP)	0,3	
Infrastructures de défense (INFRA)	1,3	
Programmes à effet majeur (PEM)	6,8	
Prospective et préparation de l'avenir (PPA)	0,7	
Renseignement (RENS)	0,4	
Total mission « Défense » hors pensions	37,5	
Pensions	8,6	
Total mission « Défense » avec pensions	46,08	

2.4 Le soutien à la recherche et au développement de défense

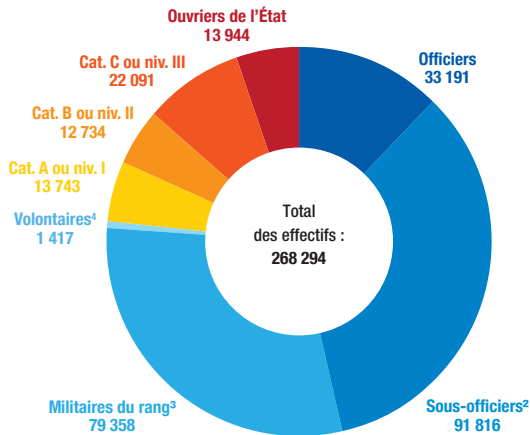
Le ministère des Armées suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique sur l'ensemble du territoire national à travers différents programmes. En 2020, il consacre 5,5 Md€ à la Recherche et développement (R&D).



1. La somme indiquée pour chaque agrégat inclut le montant de l'agrégat du niveau inférieur.

3. Les effectifs du ministère en 2019

3.1 La répartition des effectifs par catégorie de personnel en ETPT¹



Personnel civil : 23,3 % du total des effectifs.

Personnel militaire : 76,7 % du total des effectifs.

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).
Champ : ensemble du personnel militaire et civil sous PMEA du ministère des Armées en 2019. Uniquement les gendarmes placés sous PMEA du ministère des Armées.

1. Équivalent temps plein travaillé (ETPT), unité de décompte des effectifs qui prend en compte la période d'activité de l'agent sur l'année et sa quotité de temps travaillé.
2. Appelés officiers mariniers dans la Marine nationale.
3. Appelés quartiers-maîtres et matelots dans la Marine nationale.
4. Hors volontaires du SMV.

3.2 La répartition du personnel militaire par catégorie et par gestionnaire

En ETPT	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Volontaires ¹	Total	%
Terre	14 155	38 684	61 372	466	114 677	55,7
Marine	4 629	22 724	7 095	228	34 676	16,8
Air	6 534	23 710	9 998	214	40 456	19,7
Gendarmerie ²	208	1 947	0	417	2 572	1,2
SSA	3 141	4 377	0	76	7 594	3,7
SEA	212	334	893	0	1 439	0,7
DGA	1 773	0	0	0	1 773	0,9
SCA	1 836	1	0	16	1 853	0,9
Autres services gestionnaires ³	703	39	0	0	742	0,4
Total	33 191	91 816	79 358	1 417	205 782	100,0
%	16,1	44,6	38,6	0,7	100,0	

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).

Champ : ensemble du personnel militaire sous PME A du ministère des Armées en 2019.

1. Hors volontaires du SMV.

2. Uniquement les gendarmes placés sous PME A du ministère des Armées.

3. APM, CGA et SID.

3.3 La répartition du personnel civil par catégorie et par employeur

En ETPT	Cat. A ou niv. I	Cat. B ou niv. II	Cat. C ou niv. III	Ouvriers de l'État	Total	%
Terre	853	1 189	2 909	3 168	8 119	13,0
Marine	413	659	1 057	610	2 739	4,4
Air ¹	823	974	814	2 679	5 290	8,4
Autres services employeurs ²	11 654	9 912	17 311	7 487	46 364	74,2
Total	13 743	12 734	22 091	13 944	62 512	100,0
%	22,0	20,4	35,3	22,3	100,0	

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).

Champ : ensemble du personnel civil sous PMEA du ministère des Armées en 2019.

1. Y compris SIAé.

2. Dont SCA, SSA, DGA, SGA (dont DICOd), EMA, DIRISI, SEA, SIMu, DGRIS, DGNUM (ex-DGSIC), DPID, IRSEM, SDBC, CGA, CBCM, DRM, DRSD, DGSE et PR.

3.4 La répartition femmes/hommes en ETPT

	Militaires			Civils			Total		
	Femmes	Hommes	Sous-total	Femmes	Hommes	Sous-total	Femmes	Hommes	Total
Effectif	33 203	172 579	205 782	24 625	37 887	62 512	57 828	210 466	268 294
%	16,1	83,9	100,0	39,4	60,6	100,0	21,6	78,4	100,0

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).

Champ : ensemble du personnel militaire et civil sous PMEA du ministère des Armées en 2019.

L'âge moyen du personnel militaire est de 32,9 ans (32,7 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes).

L'âge moyen du personnel civil est de 46,7 ans (46,8 ans pour les femmes et 46,6 ans pour les hommes).

3.5 La répartition des effectifs par statut

En ETPT	Militaires		
	Carrière	Contrat	Total
Officiers	24 369	8 822	33 191
Sous-officiers	43 753	48 063	91 816
Militaires du rang	0	79 358	79 358
Volontaires	0	1 417	1 417
Total	68 122	137 660	205 782
%	33,1	66,9	100,0

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).

Champ : ensemble du personnel militaire sous PMEA du ministère des Armées en 2019.

Uniquement les gendarmes placés sous PMEA du ministère des Armées.

En ETPT

Civils	Effectifs	%	
Titulaires	Cat. A	8 063	12,9
	Cat. B	11 230	18,0
	Cat. C	17 313	27,7
	Sous-total	36 606	58,6
Non-titulaires	Niv. I	5 680	9,1
	Niv. II	1 504	2,4
	Niv. III	4 778	7,6
	Sous-total	11 962	19,1
Ouvriers de l'État	Ouvriers	10 610	17,0
	Chefs d'équipe	2 166	3,4
	TSO*	1 168	1,9
	Sous-total	13 944	22,3
Total	62 512	100,0	

Source : DRH-MD/Bilan social 2019 (diffusion en septembre-octobre 2020).

Champ : ensemble du personnel civil sous PMEA du ministère des Armées en 2019.

* Techniciens à statut ouvrier.

4. Les effectifs des armées dans la Garde nationale*

La répartition des effectifs de la réserve opérationnelle du ministère des Armées (hors gendarmerie nationale) par armée, direction et service gestionnaire

Répartition des réservistes sous ESR**

Effectifs physiques	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	Moyenne (jours/hommes)
Terre	4 876	6 447	13 562	24 885	41,6
Marine	1 791	3 053	1 408	6 252	38,7
Air	1 454	2 317	1 988	5 759	41,1
SSA	1 630	1 684	11	3 325	25,2
SCA	524	0	0	524	38,4
SEA	48	67	91	206	37,4
DGA	78	0	0	78	22,1
SID	18	0	0	18	58,4
Total	10 419	13 568	17 060	41 047	
%	25,4	33,0	41,6	100,0	

Données au 31 décembre 2019.

* La Garde nationale regroupe les réservistes opérationnels des armées et de la gendarmerie nationale et les volontaires de la réserve civile de la police nationale (réserve opérationnelle de premier niveau ou RO1). Seuls les chiffres relatifs à la réserve opérationnelle des armées sont présentés dans ce document.

** Engagement à servir dans la réserve (contrat).

5. Déploiements opérationnels des forces armées françaises

PLUS DE 30 000 MILITAIRES FRANÇAIS ENGAGÉS

TERRITOIRE NATIONAL



13 000 MILITAIRES

FORCES DE SOUVERAINÉTÉ

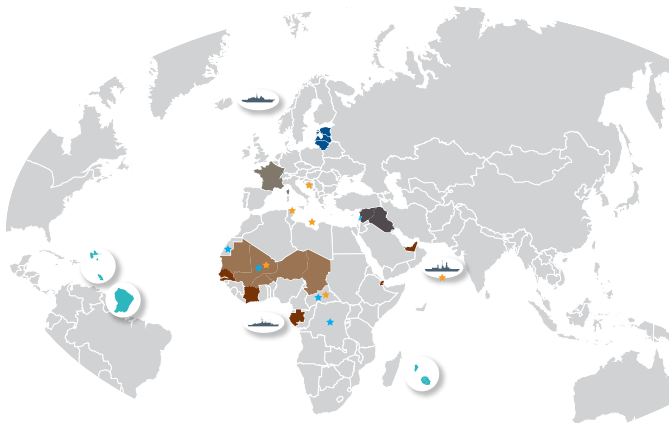
- Antilles (FAA) : 1 000
- Guyane (FAG) : 2 100
- Mayotte/La Réunion (FAZSOI) : 1 700
- Nouvelle-Calédonie (FANC) : 1 450
- Polynésie française (FAPP) : 900

7 150 MILITAIRES

FORCES DE PRÉSENCE

- Sénégal (EFS) : 350
- Côte d'Ivoire (FFCI) : 950
- Gabon (EFG) : 350
- Djibouti (FFDJ) : 1 450
- Émirats arabes unis (FFEAU) : 650

3 750 MILITAIRES



DISSUASION



Etat-major des armées / juillet 2020

[@ETATMAJORFR](https://twitter.com/ETATMAJORFR)

BARKHANE



Mauritanie - Mali - Burkina Faso
Niger - Tchad

5 100 MILITAIRES

CHAMMAL



Syrie - Irak

600 MILITAIRES

ONU

- Daman (Liban) : 700
- ★ Sahara ★ Mali
- ★ République centrafricaine
- ★ République démocratique du Congo

720 MILITAIRES

UE

- ★ République centrafricaine
- ★ EULPC (European Union Liaison Planning Cell)
- ★ Atalante ★ Althea
- ★ Mali ★ Irini

140 MILITAIRES

MISSIONS MARITIMES

- Atlantique Nord : 200
- Golfe arabo-persique (CTF 150, Ageron) : 200
- Golfe de Guinée (Corymbe) : 150
- Jeanne d'Arc : 600
- Groupe aéronaval (déploiement non permanent) : 3 000

4 150 MILITAIRES

OTAN



eAP : 100
Pays baltes eFP : 300

400 MILITAIRES

6. Les équipements en dotation dans les armées

6.1 Armée de Terre (chiffres au 1^{er} juillet 2020)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BLINDÉS	
<i>Chars de combat</i>	222
Leclerc	222
<i>Véhicules chenillés</i>	185
VHM (Véh. à hte mobilité) + BV206L (Véh. transp. de troupes)	89
DCL (Dépanneurs de chars Leclerc)	18
AMX 30 D (dépannage)	28
EBG (Engins blindés du génie) & SDPMAC ¹	50
<i>Blindés à roues</i>	6 371
AMX 10 RCR (Chars)	247
ERC (Engins à roues canon de 90 mm) Sagaie	40
VBCI (Véhicules blindés de combat de l'infanterie)	628
Transport de troupes (VAB tout type)	2 651
PVP (Petits véhicules protégés)	1 149
VB2L (Véhicules blindés légers dont régénérés)	1 418
VBHP (Véhicules blindés hautement protégés)	14
Buffalo (Engins blindés d'intervention et de protection)	4
Griffon (Véhicules blindés multi-rôles) ²	220
<i>Véhicules à roues</i>	3 047
Porteurs polyvalents terrestres	899
Maastech (Véhicules tactiques non protégés)	498
VT4 (Véhicules tactiques 4X4) ²	1 650
ARTILLERIE	
Canons de 155 mm (CAESAR, AUJ1 et TRF1)	120
VAB (Véhicules de l'avant blindé) Observateurs	59

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
Mortiers de 120 mm	132
LRU (Lance-roquettes unitaires)	13
ÉQUIPEMENT DU COMBATTANT	23 075
FÉLIN	23 075
SYSTÈMES D'ARMES ANTICHARS (POSTES DE TIR)	1 458
Milan (457), MMP (Missiles moyenne portée)(275) ² , Eryx (650), Javelin (76)	
HÉLICOPTÈRES	279
Gazelle (86), Tigre (68), Cougar (24), Puma SA 330 (46), Caracal (8), Caïman NH90 (47) ²	
HÉLICOPTÈRES DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT	18
Fennec ³	18
AVIONS DE LIAISON	13
TBM 700 (8), Pilatus (5)	13
SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR	221
Postes de tir Mistral	221
DRONES (EN NOMBRE DE VECTEURS AÉRIENS)	98
SDTI (Systèmes de drones tactiques intérimaires)	15
SDT (Systèmes de drones tactiques)	0
DRAC (Drones de reconnaissance au contact)	20
SMDR (Systèmes de mini-drones de renseignement)	60
DROGEN (Systèmes de 2 drones du génie)	3

Source : Plan d'évolution des parcs 2020-2034, édition de juin 2019. Les nombres annoncés sont la somme du Parc en exploitation opérationnelle (PEO) et du Parc en immobilisation technique (PIT).

1. Systèmes de déminage pyrotechnique de mines antichars.
2. Chiffres valables au 31 décembre 2020.
3. La flotte de formation (EC120 Colibri) est externalisée.

6.2 Marine nationale (chiffres au 1^{er} juillet 2020)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BÂTIMENTS DE COMBAT ET DE SOUTIEN	73
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins	4
Sous-marins nucléaires d'attaque	5
Porte-avions	1
Porte-hélicoptères amphibies (ex-bâtiments de projection et de commandement)	3
Frégates de premier rang ¹	15
Frégates de surveillance	6
Patrouilleurs hauturiers ²	18
Chasseurs de mines	10
Bâtiments de soutien et d'assistance ³	8
Bâtiments de commandement et de ravitaillement	3
CHALANDS DE TRANSPORT ET ENGIN DE DÉBARQUEMENT⁴	16
GENDARMERIE MARITIME	39
Patrouilleurs et vedettes de gendarmerie ⁵	39
BÂTIMENTS HYDROGRAPHIQUES ET OCÉANOGRAPHIQUES	4
DÉMINAGE ET SURVEILLANCE DES CHENAUX	7
Bâtiments base pour plongeurs-démineurs, bâtiments remorqueurs de sonar ⁶	7
FORMATION ET ENTRAÎNEMENT	14
Bâtiments écoles et voiliers ⁷	14
BÂTIMENTS D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS	3

- 2 frégates de défense aérienne, 1 frégate antiaérienne, 6 frégates multimissions, 1 frégate anti-sous-marine, 5 frégates de type La Fayette.
- 7 patrouilleurs de haute mer, 3 patrouilleurs de service public, 1 patrouilleur de type P 400, 3 Patrouilleurs Antilles Guyane/PAG (ex-patrouilleurs légers guyanais/PLG), 3 patrouilleurs (Arago, Le Malin, Fulmar), 1 patrouilleur polaire (L'Astrolabe).

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ	45
Rafale Marine	42
Hawkeye – E2C	3
AVIONS DE PATROUILLE MARITIME	22
Atlantique 2	22
AVIONS DE SURVEILLANCE MARITIME	13
Falcon 50 M (8), Falcon 200 « Gardian » (5)	13
HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE	52
Caiman Marine (24), Panther (16), Lynx (9), Dauphin Pedro (3)	52
HÉLICOPTÈRES DE SOUTIEN ET DE SERVICE PUBLIC	20
Dauphin N et Dauphin N3+ (8), Alouette III (12)	20
AVIONS DE SOUTIEN MARITIME	21
Falcon 10 M (6), Xingu (10), Cap 10 M (5)	21

- 4 bâtiments de soutien et d'assistance outre-mer (ex-bâtiments multimissions), 4 bâtiments de soutien et d'assistance métropolitains (ex-bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers).
- 12 Chalands de transport de matériel (CTM), 4 Engins de débarquement amphibie rapide (EDA-R).
- 6 patrouilleurs côtiers de gendarmerie, 24 vedettes côtières de surveillance maritime, 9 vedettes de surveillance maritime et portuaire.
- 4 bâtiments base pour plongeurs-démineurs, 3 bâtiments remorqueurs de sonar.
- 8 bâtiments écoles, 2 bâtiments d'instruction à la navigation, 4 voiliers.

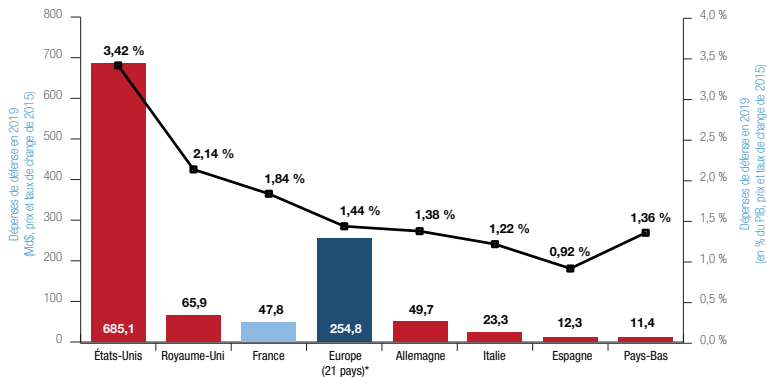
6.3 Armée de l'Air (chiffres au 1^{er} juillet 2020)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
AVIONS DE COMBAT	219
Rafale (omnirôle)	102
Mirage 2000 D (assaut conventionnel)	70
Mirage 2000-5 et 2000 C (défense aérienne)	40
Mirage 2000 B ¹	7
AVIONS DE TRANSPORT	77
A340 et A310 (avions de transport stratégique)	4
C160R Transall (avions de transport tactique)	11
C130 Hercules (avions de transport tactique)	14
C130-J-30 Super Hercules (avions de transport tactique)	2
KC130-J (avions de transport tactique et ravitailleurs)	2
CN235 (avions de transport tactique légers)	27
A400M Atlas (avions de transport tactique à allonge stratégique)	17
AVIONS DE SUPPORT OPÉRATIONS	22
C135FR et KC135 (ravitaillement)	14
A330 Phénix (ravitaillement et transport)	2
E-3F SDCA (détection, commandement et contrôle aéroportés)	4
C160G (recueil de renseignement électromagnétique)	2
AVIONS DE LIAISON	27
A330, Falcon 7X, Falcon 900 et Falcon 2000 (avions à usage gouvernemental)	7
TBM 700 et DHC6 (avions de liaison)	20

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
AVIONS DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT²	111
Pilatus PC-21	17
Alphajet (formation des pilotes de chasse)	72
Xingu (formation des pilotes de transport)	22
ÉQUIPES DE PRÉSENTATION	23
Alphajet Patrouille de France	20
Extra 300/330	3
HÉLICOPTÈRES	73
Fennec (défense aérienne et mesures actives de sûreté aérienne)	40
Caracal (recherche et sauvetage au combat)	10
Super Puma et Puma (transport, recherche et sauvetage)	23
DRONES (VECTEURS AÉRIENS)	8
Reaper	8
SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR	20
Crotale NG	12
SAMP « Mamba »	8

1. Ces sept Mirage 2000 B sont utilisés pour la mission de transformation des Mirage 2000 D et Mirage 2000-5.
2. Les flottes d'entraînement (Grob 120 et Cirrus SR20 et SR22) sont externalisées.

7. Comparaison des dépenses de défense entre les États-Unis et les pays européens



Données estimées pour 2019, prix et taux de change de 2015.

* Pays de l'Union européenne, membres de l'Otan (hors Royaume-Uni).

Source: Otan - Mémorandum statistique de novembre 2019.

Champ: pensions comprises.

NB: le choix de rester en dollars aux prix et taux de change de 2015 est dicté par la volonté d'être au plus proche de la source Otan et de ne pas introduire de biais lié au choix du taux de change €/\$. Les données sont directement accessibles sur le site de l'Otan.

8. La politique jeunesse

Comme chaque année, les armées, directions et services du ministère des Armées proposent de nombreuses opportunités aux jeunes dans différents domaines, visant ainsi à renforcer le lien armées-Nation et l'esprit citoyen, à valoriser les nombreux métiers proposés par le ministère et à favoriser l'accès à l'emploi.

Lien armées-Nation, esprit de défense et citoyenneté

- *Journée défense et citoyenneté (JDC)*

793 534 jeunes ont participé en 2019 aux 18 102 JDC conduites par 6 242 animateurs (militaires d'active et de réserve issus des armées, directions et services et de la gendarmerie nationale). 83,7 % des jeunes se déclarent satisfaits par cette journée.

- *Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)*

8 250 élèves bénéficiaires issus de 330 classes; 200 entités militaires marraines.

- *Réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC)*

164 RLJC ont fédéré les jeunes issus de zones prioritaires, autour d'activités citoyennes.

Prix armées-jeunesse 2019 - Commission armées-jeunesse (CAJ) : 29 unités militaires ont concouru pour des projets ayant touché plus de 15 400 jeunes.

Journée sport-armées-jeunesse de la défense (JSAJ) : 15^e édition – 13 190 jeunes ont participé.

En 2019, le ministère comptait 1 600 apprentis ; avec la décision d'augmenter de 25 % le nombre de contrats d'apprentissage dès 2020, le ministère devient le premier employeur de jeunes en apprentissage de l'État.

Attractivité, engagement, découverte

- *Stages*

13 320 offres de stage et contrats de la 3^e à bac+7 par les armées, directions et services du ministère des Armées.

- *Centres des cadets de la défense*

1 018 jeunes de 14-16 ans issus de 230 établissements scolaires ; 30 centres de cadets (métropole + outre-mer).

- *Périodes militaires d'initiation et de perfectionnement de la défense nationale (PMIP-DN)*

11 221 jeunes accueillis âgés de 16 à 30 ans.

Ouverture sociale, insertion socioprofessionnelle, soutien scolaire

34 405 décrocheurs ont été orientés, notamment vers : le Service militaire volontaire (SMV): 1 879 ; le Service militaire adapté (SMA): 2 798 ; l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE): 5 749.

- *Service militaire volontaire (SMV)*

Le SMV est un dispositif qui offre la possibilité aux 18-25 ans d'apprendre un métier ou d'acquérir une première expérience professionnelle. Grâce à ses 6 centres opérationnels en métropole, il a permis l'insertion socioprofessionnelle et la formation citoyenne de 1 236 jeunes en 2019, âgés en moyenne de 20 ans. 74 % de taux d'insertion professionnelle dans 50 métiers. 72 % de réussite au brevet militaire de conduite.

- *Lycées de la défense*

300 places attribuées aux élèves boursiers dans les 6 lycées de la défense et 110 places, en Classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES).

- *Tutorat - Cordées de la réussite*

370 tuteurs (élèves officiers) ont accompagné 5 160 filleuls lycéens.

9. Le plan Famille

Lancé par la ministre des Armées le 31 octobre 2017, le plan Famille vise une meilleure prise en compte des conditions de vie des militaires et des familles.

Il représente un effort financier supplémentaire de près de 530 M€ sur la durée de la LPM 2019-2025.

Il évolue régulièrement et comporte désormais 55 actions dont la plupart sont désormais effectives, parmi lesquelles :

- l'atteinte en 2019 de l'objectif d'au moins 80 % des ordres de mutation individuels notifiés avec un préavis d'au moins 5 mois ;
- le succès du recours aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s accueillant un ou plusieurs enfants bénéficiaires de l'action sociale des armées avec 3 800 conventions signées fin 2019 (dispositif venant en complément des 1 590 places en crèches défense et des 882 berceaux réservés par le ministère) ;
- la distribution en 2019 de plus de 100 000 cartes famille SNCF, utilisables par chaque membre de la famille sans la présence du militaire ;
- l'accès à l'emploi en 2019 de 1 500 conjoints accompagnés par Défense Mobilité ;
- la livraison de 371 logements neufs au cours de l'année 2019.

10. L'innovation

L'innovation est au cœur de la transformation et de la recherche de performance du ministère des Armées pour garantir la supériorité technique et opérationnelle de nos armées. En 2019, au-delà de la montée en puissance de l'Agence de l'innovation de défense (AID), chef d'orchestre de l'innovation de défense, elle se traduit par :

- la publication de la première annuité du Document d'orientation de l'innovation de défense (DOID) ;
- la création de 6 clusters d'innovation technique régionaux à l'initiative de la DGA, associant les armées et les entreprises ;
- plus de 100 nouveaux projets de technologies de défense lancés avec la DGA, couvrant tous les domaines capacitaires, pour une intégration à terme dans les systèmes d'armes ;
- 525 projets d'innovations, d'origine interne ou externe au ministère, proposés à l'AID, dont 142 labellisés ;
- 218 projets de recherche lancés dont 128 thèses de doctorat ;
- plus de 5 000 visiteurs accueillis, plus de 350 événements organisés et 32 projets labellisés par l'Innovation Défense Lab ;
- la création d'un réseau national d'innovation de défense avec les armées, directions, services et écoles du ministère pour faciliter les synergies, partager les bonnes pratiques et diffuser une culture d'innovation ;
- le développement de la coopération internationale, en particulier au niveau européen et en bilatéral avec nos alliés (Singapour, Australie...).

11. La transition écologique et la stratégie énergétique de défense

Le ministère des Armées est le premier utilisateur du domaine foncier de l'État avec 274 000 hectares. Pleinement conscient de sa responsabilité particulière dans le domaine de l'environnement, il a fait de la transition écologique une priorité.

Il a ainsi prévu de consacrer près de 500 M€ sur la période 2020 à 2026 pour réduire la consommation énergétique de ses bases de défense et atteindre les objectifs nationaux de transition énergétique. Il s'agit notamment :

- de notifier douze nouveaux contrats de performance énergétique sur la période 2020 à 2025, six étant déjà actifs ;
- de remplacer, sur la période 2020-2031, toutes les chaufferies au charbon et au fioul, hors les chaufferies de secours, par des systèmes de production de chaleur moins polluants et plus économiques ;
- de doter chaque base de défense d'ici 2022 d'un plan de mobilité durable, avec pour objectif de disposer en 2030 d'une flotte de véhicules non opérationnels composée d'une part minimale de 50 % de véhicules « propres » ;
- de mobiliser 2 000 ha de terrain militaire pour l'installation de fermes photovoltaïques d'ici 2022 dans le cadre du plan national de développement de l'énergie électrique « Place au soleil ».

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle « Stratégie énergétique de défense » des armées, le ministère prévoit notamment une diminution de 40 % de la consommation énergétique de ses camps en opérations d'ici 2030 via le projet « Eco-Camp 2025 ». En outre, il souhaite que les armées disposent à terme de véhicules blindés (Griffon et VBCI) hybrides et projette d'atteindre, à l'horizon 2030, une teneur au moins égale à 5 % de biocarburants dans les carburateurs consommés par les armées.

12. L'action des armées dans la lutte contre la COVID-19

Lancée le 25 mars 2020, l'opération « Résilience » constitue la contribution des armées à l'action interministérielle contre la propagation de la COVID-19.

Elle s'est notamment traduite par :

- plus de 2 000 patients COVID-19 hospitalisés dans les 8 Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) et dans l'Élément militaire de réanimation du Service de santé des armées (EMR-SSA) ;
- 20 % des transferts des patients réalisés par les armées françaises ;
- 5 millions de masques livrés au ministère des Solidarités et de la Santé ;
- plusieurs dizaines de sites de stockages médicaux protégés par les armées ;
- le déploiement des trois Porte-hélicoptères amphibies (PHA) à La Réunion, à Mayotte et dans la zone Antilles/Guyane ;
- le déploiement de trois A400M Atlas aux Antilles, en Guyane et en Polynésie française ;
- plusieurs centaines de tonnes de fret acheminées pour l'ensemble des outre-mer.

À noter également l'action de la DGA et de l'AID tout au long de la crise, avec notamment :

- plusieurs milliers de masques testés par la DGA ;
- plus de 2 550 projets déposés auprès de l'AID à la suite de l'appel à projets de solutions innovantes ;
- le soutien aux entreprises qui travaillent pour les armées *via* des mesures concrètes (création d'une *task force* pour préserver les entreprises stratégiques).

13. Les livraisons d'équipements pendant la crise de la COVID-19

Malgré les difficultés rencontrées en raison de la pandémie, les livraisons d'équipements essentiels à la conduite des missions des forces armées se sont poursuivies tout au long du premier semestre 2020, répondant aux prévisions initiales.

Ont notamment été livrés :

- **Pour l'armée de Terre**

- 17 Griffon
(véhicules blindés multi-rôles)
- 400 VT4 (véhicules tactiques 4x4)
- 6 000 fusils HK 416 F
- 15 000 treillis F3
(hors équipement pour les opérations extérieures)
- 2 018 JVN (jumelles de vision nocturne) O-NYX

- **Pour la Marine nationale**

- 6 Rafale F3R (retrofit)
- 1 avion Atlantique 2 rénové
- 1 avion Falcon 50MS modifié
Search and Rescue (SAR)
- 2 CMM (chalands multi-missions)
- 1 lot de missiles Aster (7 missiles)

- **Pour l'armée de l'Air**

- 17 Rafale F3R (retrofit)
- 1 avion A400M Atlas
- 1 avion KC-130J de transport tactique et de ravitaillement en vol

14. Glossaire

AID: Agence de l'innovation de défense

APM: Affaires pénales militaires

CBCM: Contrôle budgétaire et comptable ministériel

CEA: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

CGA: Contrôle général des armées

DGA: Direction générale de l'armement

DGNUM: Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (ex-DGSIC)

DGRIS: Direction générale des relations internationales et de la stratégie

DGSE: Direction générale de la sécurité extérieure

DGSIC: Direction générale des systèmes d'information et de communication

DICoD: Délégation à l'information et à la communication de la défense

DIRISI: Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense

DOID: Document d'orientation de l'innovation de défense

DPID: Direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense

DPMA: Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives

DRH-MD: Direction des ressources humaines du ministère des Armées
(autrefois du « ministère de la Défense »)

DRM: Direction du renseignement militaire

DRSD: Direction du renseignement et de la sécurité de la défense

EMA: État-major des armées

EMR: Élément militaire de réanimation

HIA : Hôpital d'instruction des armées
IRSEM: Institut de recherche stratégique de l'École militaire
JDC: Journée défense et citoyenneté
LFI: Loi de finances initiale
LOLF: Loi organique relative aux lois de finances
LPM: Loi de programmation militaire
ONERA: Office national d'études et de recherches aérospatiales
PMEA: Plafond ministériel des emplois autorisés
PR: Présidence de la République
SCA: Service du commissariat des armées
SDBC: Sous-direction des bureaux des cabinets
SEA: Service des essences des armées
SGA: Secrétariat général pour l'administration
SIAé: Service industriel de l'aéronautique
SID: Service d'infrastructure de la défense
SIMU: Service interarmées des munitions
SMA: Service militaire adapté
SMV: Service militaire volontaire
SSA: Service de santé des armées

15. Pour en savoir plus

Site internet du ministère des Armées

www.defense.gouv.fr

Sources :

- Loi de finances initiale 2020
- Année statistique de la défense 2019
- Bilan social 2019
- Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017
- Loi de programmation militaire 2019-2025

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Chef de projet : Franck Leclerc

Contributeurs : SGA (DAF, DRH-MD, DSNJ, DPMA),
EMA/COM, SIRPA (terre, marine, air),
DGA/COMM, CSRM/SGGN

Crédit photo : Véronique Besnard/ECPAD

Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot

Graphiste : Christine Pirot

Relecture : CDT Christopher Murray

Chef de fabrication : Jean-François Munier - diffusion : Véronique Desnoyers

© Août 2020 - impression : Corlet